

Humour, blasphèmes, injures, incivilités

Un chasseur abat une colombe. Zut, c'était le Saint-Esprit... Au paradis, tout le monde pleure, le Père, le Fils, la Vierge Marie. Seul, Saint Joseph se frotte les mains : « Depuis le temps que je l'attendais, celle-là ! »

Cette blague est spécifiquement chrétienne. Pour la comprendre il faut connaître l'Histoire sainte. Elle mobilise les dogmes byzantins des conciles de Nicée, Éphèse et Chalcédoine : trinité, double nature, *théotokos*. L'humour souligne la singularité de ce monothéisme familialiste en la traitant en comédie de boulevard. La blague (que m'a racontée un aumônier rigolard) est donc à la fois chrétienne et profondément blasphématoire.

L'humour est une moquerie, peut-être féroce, qui suppose pourtant un minimum de connivence, d'empathie avec ce qui est moqué, comme la célèbre caricature de « Mahomet dépassé par les intégristes », par Cabu : « *C'est dur d'être aimé par des cons !* » Nul ne doute que les juifs aient le sens de l'humour, même s'agissant de la Shoah. Mais les réactions des musulmans contre les caricatures de *Charlie* ont appelé, au mieux, ce commentaire apitoyé : « L'Islam est imperméable à l'humour ». Pourtant...

Un mourant supplie : « Allah, qu'est-ce pour toi, l'éternité ? Un battement de cil. Accorde moi une seconde ! » « Attends une minute ! », répond Allah...

Cette blague, recueillie d'un ami tunisien, est spécifiquement musulmane. Elle invoque l'absolue liberté de Dieu (limitée par la raison et la compassion dans le christianisme), et l'illustre en Dieu-filou, maître en embrouilles. Elle est à la fois bien musulmane – et bien arabe, pour le plaisir des mots – et blasphématoire.

L'humour blasphématoire est plus qu'un droit. Il est indispensable à la pensée du religieux. Il arme le défi de l'athée à ses contemporains croyants, il exerce le croyant qui approfondit sa foi, met à l'épreuve les mots humains qu'il emploie pour dire l'Inconnaissable.

La satire, et plus encore l'injure, qui peut être très drôle, sont toutes différentes. L'injure refuse d'avoir quoi que ce soit de commun avec ce qu'elle injurie, qu'elle rejette vers la chose ou l'animalité (*Cruche ! Âne bâté !*), ou l'« abject » (*Con ! Pédé !*). La civilité, le « vivre ensemble », parfois la loi, réprouvent l'injure.

Prenons une caricature de *Charlie* mondialement brandie par ceux qui « ne sont pas *Charlie* » (je l'ai retrouvée dans un article brésilien). Un musulman se prosterne, nu, bite dégoulinante et cul auréolé d'une étoile : « *A star is born* ». Ce n'est pas une caricature de Mahomet, non, mais de la façon de prier des musulmans. Rieser avait une façon poignante de se moquer des pauvres (*Mon papa*). Ici, ni connivence ni drôlerie : la pure insulte, comme les caricatures antisémites de *Je suis partout*. Un musulman qui se prosterne est un con ou un chien : abject.

Dire d'abord que ce n'est qu'un dessin, qui ne mérite pas une balle, ni même une gifle, mais une moue : « *Pas fameux !* ». Le droit à l'injure, comme « essai et erreur », est la condition du droit à l'humour, et implique à son tour le devoir de critique. Bien. Ensuite, pour l'instituteur en réseau d'éducation prioritaire, devoir infliger une minute de silence à des gamins qui l'ont vu sur internet et dont le père prie dans cette position. Puis leur faire un sermon contre les « incivilités ». Bigre ! Après tout, si on me demande un équivalent verbal de ce dessin, je ne vois que « *Nique ton père* ». Forme aggravée de la mère de toutes les incivilités.

Or cette incivilité, comme bien d'autres, a été publiée, dans un « journal d'opinion ». Ce qu'elle dénonce, c'est la *visibilité* d'un culte présumé ridicule, même dans une assemblée ad hoc (une mosquée). Pour l'éditorialiste du *Charlie* diffusé à sept millions d'exemplaires, Gérard Biard, la « *laïcité-point final* » n'autorise que la religion cantonnée au « *terrain de la stricte intimité* ». Au delà commence la bête immonde, que l'on peut, on doit, injurier.

Merci Biard. Mais cette laïcité-réduite-à-l'intime, déjà au temps de Louis XIV, les huguenots, les juifs, les esclaves des Antilles adorateurs de Yemanja ou d'Allah, et même les athées comme le Chevalier de la Barre, y avaient droit. Ce qui était un progrès par rapport à l'inquisition espagnole, quoi torturait pour faire avouer ce qui se cachait dans l'intime. La Révolution, avec l'Abbé Grégoire et Clermont-Tonnerre, la loi de 1905 (*Art 1. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes...*), se firent contre cette laïcité-Biard. La Déclaration universelle des droits de l'Homme, trois ans après la libération d'Auschwitz, a mis les points sur les i : « *la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.* »

Nous sommes prêt à nous battre pour la liberté d'expression de Gérard Biard, et la liberté de blasphémer de *Charlie*, sans approuver la laïcité-Biard ni la légitimité des injures. Parce qu'il y a des pensées qui doivent être débattues, comme il y a des traits d'humour ratés.